

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Rabastens (Tarn) certifie que le Conseil Municipal a été régulièrement convoqué en séance publique ordinaire le 9 avril 2014 à 20h45.

Rabastens, le 4/04/2014
Le Maire,

ORDRE DU JOUR :

I – Débat d'orientations budgétaires

II – Questions diverses

Présents : Messieurs et Mesdames Danièle BOROT, Christian LE GRAND, Ludivine PAYA DELMON, Jean-François COZZOLINO, Sarah CAMPREDON, Paul BOZZO, Séverine AHLSELL DE TOULZA, Bernard MONTLIVIER, Cécile DERREVEAUX, Jean-Paul RUFFIO, Marie-Martine MANIAGO, Daniel BARRAQUE, Vanessa PELLERIN, Jean-Guy LECLAIR, Aude CAPELLI, Bernard MONTFRAIS, Marie-Pierre ROBERT, Erick ESPEL, Marie MONNIER, Philippe PASCUAL, Jacqueline FELZINES, Jean-François CARIVEN, Alain BREST, Françoise CATHALA, Christian TABOURIN, Annie VIGNERAC, Albert BRAS, Stéphanie SARRADE.

Mme Cécile DERREVEAUX a été nommée secrétaire de séance.

SEANCE DU 9 AVRIL 2014

Pierre Verdier prend la parole afin de s'excuser sur les délais d'envoi de la convocation. Personne ne commente. Alain Brest dit « nous sommes là pour travailler, pas de problème ».

I – Débat d'orientations budgétaires :

Pierre Verdier donne le contexte. Le débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour toute les communes de plus de 3500 personnes. Il n'y aura pas de vote, pas de décision ce soir, uniquement un échange. Pierre Verdier donne ensuite la parole à Bernard MONTLIVIER afin qu'il présente ce document (cf. pièce portée en annexe).

A l'issue de cette lecture, Pierre VERDIER demande s'il y a des remarques.

Alain BREST fait remarquer que ce document ressemble à celui de 2013 et qu'il se félicite de la continuité annoncée. Il demande si des contacts ont été pris pour obtenir des crédits parlementaires et si la nouvelle équipe compte remettre en question certaines conventions comme celle concernant notamment les ordures ménagères.

Le Maire lui précise qu'en quinze jours, les élus n'ont pas eu le temps matériel de solliciter les crédits parlementaires mais qu'il va falloir chercher des financements partout où ils existent et qu'il connaît plusieurs parlementaires.

D'autre part, ils ne souhaitent pas remettre en question la convention relative aux ordures ménagères desservant 4 communes du Rabastinois. Du reste, à ce jour, il n'y a pas de réflexions en cours concernant des modifications de conventions. On ne s'inscrit pas dans une logique de rupture mais dans la volonté de mieux faire avec les mêmes moyens.

Certes, la marche de manœuvre reste faible car pour l'instant, la vente des terrains n'est pas réalisable. Mais il ne faudra pas forcément faire des coupes franches, plutôt chercher à faire des économies. Changer les thermostats des radiateurs de la mairie pour éviter la surchauffe par exemple. De nombreuses compétences et savoir-faire existent en interne, il faut les utiliser. La remobilisation des énergies permettra le retour à la confiance et s'accompagnera de réalisations visibles et palpables pour les Rabastinois d'ici la fin de l'année.

II – Questions diverses :

Pierre Verdier annonce que les 16 et 17 avril, l'autoroute Toulouse – Albi sera coupée et que donc la circulation sera amplifiée dans Rabastens. Aucune autorisation de travaux ne sera donc donnée à ces dates sur les axes concernés.

Christian Tabourin demande si les conseillers municipaux recevront un compte-rendu de la réunion de ce soir et quelle sera la date du prochain conseil municipal.

Le Maire annonce une commission des finances pour le 17/04 et la troisième séance de Conseil Municipal pour le 24/04.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.
